



Le Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix

CONSEIL D'ADMINISTRATION

28 novembre 2016

Procès Verbal

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué par courriel adressé le 14 novembre 2016, s'est réuni en mairie de Marcoussis, le 28 novembre 2016, sous la présidence de Denis Toullier, Président.

Ordre du jour :

- 1- Adhésions communales au TV
- 2- Actions structurantes pour l'année 2017
- 3- Point sur l'étude de valorisation du fumier de cheval
- 4- Agenda des actions, événements et réunions
- 5- Questions diverses

Étaient présents :

M. Sébastien BOUET, Mme Cécile GUISEPPONE, Mme Arlette MASCETTI, M. Marc MASCETTI, M. Sylvain PECHOUX, M. Olivier THOMAS, M. Denis TOULLIER.

Pouvoirs :

Pouvoir de M. Gilles OLIVIER à M. Marc MASCETTI
Pouvoir de M. Christophe OLIVIER à M. Denis TOULLIER
Pouvoir de Mme Maëla LE GUILLOU à M. Olivier THOMAS
Pouvoir de Mme Françoise PRIGENT à M. Sébastien BOUET

Étaient invités à assister à la réunion :

Mlle Christel STACCHETTI, chargée de mission du Triangle Vert

Secrétaire de séance et rédactrice : Mlle Christel STACCHETTI

EXTRAIT

3- Projet de candidature appel à projet national Plan Alimentaire Territorial

C. Stacchetti présente en détail la candidature collective à l'appel à projets du Programme National pour l'Alimentation pour 2016-2018, ainsi que son plan de financement.

Contexte :

La Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt promulguée le 13 octobre 2014 définit les orientations du Programme National pour l'Alimentation (PNA) à travers 4 grandes priorités nationales : la justice sociale, l'éducation alimentaire des jeunes, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'ancrage territorial des actions et la mise en valeur du patrimoine.

L'appel à projets national du PNA est l'un des outils concrets de mise en œuvre de cette politique dans les territoires. Le 29 février 2016, Stéphane Le Foll a remis les prix aux lauréats de l'appel à projets national 2015 du PNA, lancé en septembre 2015. Ce précédent appel à projets a permis de soutenir 21 projets sur tout le territoire, pour un financement total de 715 000 €.

Au regard de la qualité des projets proposés et de la mobilisation rencontrée, le ministre a souhaité reconduire cet appel à projets en 2016 et accroître significativement les montants alloués par le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt pour soutenir des initiatives autour des multiples enjeux de l'alimentation, et pour soutenir le développement des projets alimentaires territoriaux (PAT) dans l'objectif de développer un PAT par département d'ici 2017.

C'est dans ce cadre que la Direction générale de l'alimentation (DGAL) lance un nouvel appel à projets national doté d'une enveloppe de 2 millions d'€ (dont 500 000 € de l'ADEME).

Définition officielle

Projet Alimentaire Territorial (PAT) = projet collectif visant à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs et à développer l'agriculture sur les territoires ainsi que la qualité de l'alimentation.

Importance du caractère collectif

Partenariat

Les partenariats mis en place dans le cadre de cette candidature s'inscrivent dans le fil de l'étude dite GP3 menée sur ce territoire entre 2013 et 2015, et portant sur "les filières alimentaires de proximité". La candidature commune rassemble donc les Territoires Agriurbains de Terre et Cité, qui assure le leadership du projet, et du Triangle Vert, les Communautés d'agglomération Paris Saclay, Versailles Grand Parc, et Saint Quentin en Yvelines, et la Chambre Interdépartementale d'Agriculture et la couveuse d'activités agricoles les Champs des Possibles, notamment pour leur appui technique. L'échelle de travail est particulièrement pertinente pour traiter de ces questions, comme l'avait souligné en son temps l'étude GP3, et les axes de travail proposés tiennent compte des recommandations formulées par le bureau d'étude.

Calendrier

Dépôt du dossier : 30/11/2016

Réponse lors du SIA : février 2017

Signatures des conventions : mars 2017

Durée du projet : 24 mois

Architecture du programme d'actions proposé :



- développer l'offre alimentaire locale :
 - accompagner les agriculteurs spécialisés
 - accompagner les installations/reprises d'activité
 - accompagner les projets de diversification, transformation, logistique ; partage d'expérience, visites
 - développer les contacts entre agriculteurs et acheteurs publics et privés

- renforcer la correspondance entre offre et demande
 - comprendre et qualifier la demande locale (ateliers)
 - proposer un outil numérique pour mettre en lien offre et demande

Un groupe de 6 étudiants de l'ENSTA (Ecole Nationale Supérieure de Techniques Avancées Paris Tech) travaille actuellement sur le développement d'une application de services pour téléphones mobiles, destinée aux habitants et étudiants du plateau qui faciliteraient la distribution des produits locaux.

L'Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux (IFSTTAR) est un établissement public de recherche. L'institut conduit un projet de 2 ans pour étudier les problématiques de logistiques en circuits courts en Île-de-France appelé OLICO-Seine. Le territoire de Saclay et celui du Triangle Vert sont retenus pour le développement concret de nouvelles solutions logistiques pour les agriculteurs locaux.

 - mise en place d'un système de récupération des invendus
 - renforcer les synergies avec les initiatives citoyennes d'achat groupé

- faire connaître
 - les filières de proximité et les productions locales
 - sensibiliser le grand public
 - suivre et étudier l'évolution générale du territoire
 - valoriser et discuter les résultats du projet (réseaux)

Montage financier

budget global = 100 000 € / demande de subvention = 55 000 € ; l'investissement du Triangle Vert dans le projet se monte à 33 500 €.

⇒ Le Conseil d'Administration approuve ce programme d'actions et valide son plan de financement. Terre et Cité est autorisé à déposer un dossier de candidature collective à l'appel à projets du Programme National pour l'Alimentation pour sa mise en œuvre.